

GASSIN

LA PLUS BELLE VUE DU GOLFE • MAI 2016

OFFICE DE TOURISME

Dossier

L'OFFICE DE TOURISME



TRAVAUX COMMUNAUX
Point sur les chantiers communaux

PERISCOLAIRE
Les NAP

DEBROUSSAILLEMENT
Les bonnes pratiques (fiche à détacher)



Sommaire

Edito



Nichée au cœur de la presqu'île, avec une vue incroyable sur le Golfe, Gassin est une commune à visiter. Dès les premiers beaux jours, notre village attire à lui les amateurs de sites de caractère, qui, en famille ou entre amis, savent trouver ici un panorama unique, des ballades variées et un terroir vinicole réputé.

Pour les accueillir et leur faire découvrir les nombreuses richesses de notre territoire, **nous nous étions engagés à développer un office de tourisme attrayant**. Il a été installé provisoirement à l'entrée du village, sur l'Aire de loisirs, où nos agents y accueillent déjà en moyenne 50 visiteurs par jour.

Par ailleurs, nous faisons en sorte que Gassin soit aussi et plus que jamais une commune à vivre. **Les logements sociaux de la Résidence Neptune sont en cours de finition** et seront attribués prochainement. Une réussite pour l'équipe municipale qui peut se féliciter, qu'en partenariat avec la commune de Cogolin et le Conseil départemental, les travaux du rond-point en entrée des Marines débutent également dès cette fin d'année.

La deuxième tranche des travaux de La Mort du Luc, grâce à l'accord des riverains, a pu être menée à bien. Les usagers vont pouvoir apprécier l'effacement des ouvrages dangereux en bord de voie et le reprofilage des virages accidentogènes avec en prime, un accotement accessible aux piétons. Des travaux pour sécuriser la circulation piétonne ont également été entrepris sur la RD 98A.

Un important chantier assurant la jonction des ancien et nouveau villages est à l'étude. Il entend repenser la circulation et le stationnement au niveau de la rue Saint Jean-Baptiste/rue de l'Aire, **supprimer les mouvements de cars scolaires rue des Ecoles**, tout en assurant un accès piéton sécurisé.

Des chantiers parmi d'autres, entrepris **sans augmentation de la fiscalité**. Au contraire, après des taxes locales restées inchangées depuis 4 ans, je suis fière de vous annoncer que **les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité ma proposition de baisser de 1% nos taux déjà parmi les plus bas**. Cette baisse symbolique limitée par les hausses annoncées par d'autres collectivités sera cependant un signal pour les entreprises et les familles qui souhaitent s'installer ou se maintenir à Gassin.

A l'opposé des ardeurs dépensières que certains conseillers voudraient nous faire partager, notre équipe continuera son management économique de l'argent de nos administrés. Le vôtre, vous habitants du village et de la plaine, travailleurs à la saison ou à l'année, résidents secondaires ou visiteurs d'un jour, tous acteurs du territoire et qui faites battre harmonieusement notre cœur de presqu'île !

Anne-Marie WANIART
Maire de Gassin



02

Hommage à Fernand Ansaldo



04

Les NAP en 10 questions



05

Vie associative



06/07

Point travaux



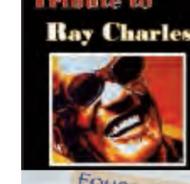
08/09

L'office de tourisme



10/11

Retour sur...



12/13

Agenda



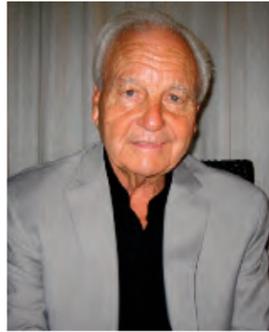
14

Foyer des campagnes



15

Communauté de communes - Lutte contre les incendies



Notre regretté Fernand ANSALDI s'en est allé le 23 avril dernier après une longue maladie. Il avait consacré 20 ans de sa vie à l'administration municipale de Gassin après une belle carrière dans le milieu de la musique. Au sein d'une maison d'édition musicale réputée, il côtoya les

grands noms de la chanson. Parmi lesquels : Edith Piaf, les Beatles, Les Chats sauvages, Pink Floyd, Queen, Luis Mariano, Julien Clerc ou encore Herbert Von Karajan.

Ainsi, dans le cadre de ses délégations en tant qu'Adjoint au maire, il mit naturellement ses compétences au service de la culture, des animations, de la communication et du tourisme.

Il fut représentant de Gassin auprès du SIVOM du pays des Maures, Vice-président du conservatoire où il fit la connaissance du grand Mstislav ROS-TROPOVITCH.

En collaboration avec la maison intercommunale du tourisme et en lien étroit avec l'association Les Plus beaux villages de France, il fut un moteur du tourisme sur notre territoire.

Féru de musique classique et président de l'association des amis de la musique, il sut faire partager sa passion en organisant notamment des concerts sur le site enchanteur de la Chapelle de la Consolation.

Son départ laisse un grand vide. Sa disponibilité et sa bonne humeur manqueront à ses proches comme à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Au revoir Fernand !

L'équipe municipale



L'adjudant Alain NICOLAS, membre de l'antenne GIGN d'Orange est décédé en intervention à Gassin samedi 21 mai 2016. Âgé de 38 ans, il était le père de deux enfants de 7 et 12 ans. Toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants et ses proches dans cette terrible épreuve.

BRÈVES

VIGILANCE CANICULE / PLAN ANTI-MOUSTIQUE

De juin à août, une équipe composée d'un agent municipal et d'un ASVP sera chargée d'aller à la rencontre des habitants de la commune afin de les sensibiliser à un certain nombre de problématiques estivales : prévention anti-moustiques et fortes chaleurs !

INSEE

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'Insee réalise, depuis le 2 mai et jusqu'au 25 juin 2016, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

CAMBRIOLAGES / OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération tranquillité vacances aide les vacanciers à être plus sereins !

N'hésitez pas à télécharger le formulaire d'inscription à cette opération sur le site internet www.interieur.gouv.fr ou à le retirer au poste de la police municipale. Une fois rempli, retournez-le à la police municipale une dizaine de jours avant votre départ par mail (police.municipale@mairie-gassin.fr), courrier ou directement sur place.

Police municipale de Gassin - rue centrale (Gassin village), ouverture au public du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Tél. : 04 94 56 62 17

TRAIT D'UNION

En partenariat avec les différentes communes du Golfe et la gendarmerie, un intervenant social vous accompagne, et vient en aide aux personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. L'intervenant social est présent dans les locaux de la Compagnie de Gendarmerie de GASSIN/ST TROPEZ qui se situe route départementale 98 à Gassin.

ERRATUM / NAISSANCE

Dans notre précédente édition, la naissance de la petite Maëlys MAILLAFET-STUPKA née le 03 novembre 2015, n'avait pas été inscrite. Maëlys est la 4^{ème} génération de sa famille à Gassin. Bienvenue à elle et félicitations aux heureux parents !

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GASSIN

• MAI 2016

Responsable de la publication :

Anne-Marie Waniart

Comité de Rédaction :

Cellule communication

Conception - Rédaction :

A. Thiery, A. Martin,

G. Hédéz-Maison, S. Varinot

et Communauté de communes

du Golfe de St Tropez

Maquette : Sun 7 Graphic

Impression :

Groupe Riccobono Offset Presse

Tirage : 2 000 exemplaires

Photo couverture : N. Alavoine

Siège : Mairie de Gassin

BP 18 - 83580 Gassin

Tél : 04 94 56 62 00

www.mairie-gassin.fr

Dépôt légal à parution

Les NAP en 10 questions

Les N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires) ont été mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires en 2014. Ce nouveau temps éducatif est proposé à tous les enfants scolarisés à Gassin de 3 à 12 ans. Découvrez en 10 points les principales réponses à vos questions concernant l'organisation, la réglementation et l'aménagement de ces nouvelles activités.

1. Quand se déroulent les NAP à GASSIN ?

Les activités ont lieu 3 fois par semaine. A l'école maternelle Espélidou le lundi, mardi et vendredi de 15h30 à 16h30 et à l'école élémentaire le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

2. Les NAP sont-elles obligatoires ?

Non. A contrario des temps scolaires relevant de l'Education Nationale, les activités proposées sur le temps des NAP sont facultatives. Pour que l'enfant y participe il faut l'inscrire à la Mairie annexe pour les périodes souhaitées.

3. Les NAP sont-elles payantes ?

Non. A Gassin les NAP sont entièrement prises en charge par la commune. Le coût des prestataires représente une dépense nouvelle pour la municipalité, à laquelle il faut rajouter les charges du personnel, l'achat de matériel d'animation...

4. Existe-il une réglementation pour les NAP ?

Oui. Tous les temps périscolaires sont réglementés. Lors des NAP il faut respecter un nombre minimal d'animateurs, agents, intervenants par rapport au nombre d'enfants inscrits. L'identité et la moralité des personnes sont vérifiées avant toute intervention.

5. Comment s'inscrit-on aux NAP ?

Pour respecter les effectifs qui sont limités pour des raisons de sécurité, il convient de se présenter à la Mairie annexe pour retirer un dossier d'inscription. Pour toute nouvelle inscription, il est fortement conseillé d'inscrire l'enfant au plus tôt.

b. Comment se déroulent les NAP ?

Pour l'école élémentaire, les projets NAP se décomposent en trois périodes qui correspondent aux trimestres scolaires. À l'école maternelle, les projets sont renouvelés à chaque retour de vacances, soit environ toutes les 6 semaines.

A NOTER

RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le 1^{er} septembre.

La Mairie Annexe se situe Rue des Ecoles.
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 14h à 17h
Tél : 04 94 56 05 53 - Fax : 04 94 56 41 61
educationjeunesse@mairie-gassin.fr

7. Quelles sont les activités proposées aux NAP ?

Cette année ont été proposées des activités sportives (judo, jeux collectifs, capoeira, danse...), des activités culturelles (arts plastiques, théâtre, atelier jardinage...), des grands jeux, des activités citoyennes (droit des enfants...) ou encore des activités scientifiques. Ces choix multiples permettent de faire découvrir de nombreuses activités afin de développer la curiosité et les connaissances des enfants.

8. Où se déroulent-elles ?

Les NAP sont réparties sur plusieurs sites : À l'école maternelle, 3 salles, 1 salle de motricité, la bibliothèque et la cour de récréation sont utilisées. À l'école élémentaire : 3 salles périscolaires, la cour de récréation, le City Stade et parfois la salle des jeunes.

9. Quelles sont les personnes encadrantes ?

A l'école Espélidou, ce sont les ATSEM qui prennent en charge les N.A.P.

A l'école élémentaire, certains projets sont animés par l'équipe d'animation de la commune et d'autres par des intervenants extérieurs. Tous apportent leurs savoirs et leur dynamisme à la jeunesse gassinoise. Chacun d'entre eux possède les qualifications et les diplômes requis pour la réglementation et la sécurité des enfants.

10. Les activités sont-elles identiques sur l'année ?

Non. L'objectif de décomposer l'année en trois trimestres permet le changement d'activités toutes les 12 semaines environ. Chaque enfant bénéficie de 3 projets différents à chaque période. Sur une année scolaire l'enfant aura découvert 9 projets différents en lien ou non avec le projet d'école.



Séverine VILLETTE

Le mot de l'Adjointe Déléguée à l'éducation

"Les activités ont été mises en place par l'équipe des agents d'animation très motivée par l'idée de mettre en scène des activités ludiques. Elles se construisent au fil des semaines avec les enfants et les intervenants extérieurs. Elles restent gratuites pour les familles. Le challenge est relevé avec succès !"

Vie associative

Ecole de judo



Benjamin DARBELET, professeur de judo de Gassin.

Après avoir commencé le judo à 5 ans, il intègre l'INSEP et fera partie de l'équipe de France de judo pendant 15 ans. Cet athlète de haut niveau, champion d'Europe en 2003, a participé aux Jeux Olympiques de 2004 à Athènes et 2008 à Pékin, où il remporte la médaille de bronze. Il est l'un des plus jeunes judokas à avoir obtenu en janvier dernier, un 6^{ème} dan (ceinture rouge et blanche) de judo !

En 2014, il s'associe à Franck Lefebvre qu'il a côtoyé au sein de l'équipe de France de judo, et commence à enseigner à Gassin. Ses cours ont lieu au nouveau village, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h45 au Foyer des Anciens (rue des Ecoles).

Son enseignement, basé sur le code moral du judo (respect, politesse...), est élaboré à base de jeux, surtout pour les petits. Au cours de l'année les enfants ont la possibilité de se confronter aux enfants d'autres clubs varois dans le cadre des tournois des Petits Samourais.



B. Darbelet félicité par T. Riner lors de la remise du 6^{ème} Dan.



Jardin «Espélidé»

(Jardin qui a poussé en provençal) de l'Association des Amis des Arts de Gassin.

A proximité de la salle communale Espélidou, un jardin associatif a vu le jour. En effet, sous l'impulsion de Maryse GOIZE (animatrice d'art floral aux Amis des Arts de Gassin) une parcelle a été mise à disposition par la municipalité afin de permettre la création d'un jardin agro-écologique (façon d'entretenir les cultures de la manière la plus proche de la nature possible). Grâce à l'intervention des employés et jardiniers municipaux, l'espace a été préparé pour les petites plantations.

Une barrière électrique a été installée pour éviter que les sangliers ne labourent le site. Deux silos à compost ont été installés, alimentés en partie par les épluchures de légumes du restaurant scolaire.

La bonne tenue de ce lieu demande un travail constant et ce ne sont pas moins de sept personnes qui l'entretiennent actuellement (Maryse Goize, Bernard Allain, Christine Allain, Michel Jaud, Jeannine Jaud, Christiane Chatel-Lecue, Jo Sanna). Un petit cabanon, installé avec le concours judicieux de Philippe Cupillard, s'intègre parfaitement dans le paysage et permet de ranger le matériel.

Les enfants des écoles y sont souvent accueillis ; plusieurs parcelles leur sont spécialement dédiées, ils y sèment fleurs et légumes et suivent l'évolution de leurs plantations. La faune profite également du calme de cet endroit : abeilles, bourdons, lézards verts, oiseaux, orvets s'épanouissent dans ce jardin où la nature a tous les droits.



Tour d'horizon des travaux communaux

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et de l'accueil, la commune entreprend de nombreux travaux sur son territoire. Petits ou grands, visibles par tous ou non, dans le village ou dans la plaine, voici un tour d'horizon des travaux entrepris depuis le début de l'année à Gassin.

LA MORT DU LUC

Vous l'avez certainement constaté, la route de la Mort du Luc est fermée à la circulation depuis plusieurs semaines.

Si la durée des travaux paraît un peu longue pour les utilisateurs, c'est que ce chantier, à dimension intercommunale, a nécessité l'intervention de multiples acteurs. Ce sont les agents des Services Techniques de GASSIN qui ont réalisé les travaux préparatoires de débroussaillage et d'abattage pendant le début de l'hiver.

Au début de l'année, le Conseil Départemental a dépêché une équipe du service Génie Civil pour réaliser les travaux de terrassement et d'élargissement de la plateforme.

Actuellement, c'est l'entreprise EUROVIA, basée à Grimaud, qui a remporté le marché (517 500 € TTC) pour la réalisation de caniveaux et du réseau pluvial souterrain, l'enfouissement des réseaux télécom et ERDF (partiellement pris en charge par le SYMIELEC VAR pour un montant de 15 000 € HT), la réalisation des enrobés.

La commune de Gassin et l'entreprise EUROVIA mettent tout en œuvre pour terminer ce chantier au plus vite et livrer la route neuve avant la fin du mois de mai.

Coût total : 578 885 € TTC.



Des caniveaux ont été posés sur le bord de la route



De nouveaux enrobés sont réalisés

TROTTOIR DE LA RD 98A

Afin de sécuriser les accès aux arrêts de bus au niveau des hôtels Kube et Siam et de Sinopolis, la commune a entrepris des travaux de sécurisation de voirie (création d'un trottoir et aménagement d'un quai de bus). L'entreprise EIFFAGE a remporté le marché pour un montant total de 65 748 € TTC.

Cela nécessite de coordonner de nombreux intervenants (propriétaires privés, ERDF, Orange, le département).

MARQUAGE AU SOL

Afin de renforcer la sécurité des automobilistes qui traversent la commune, les services techniques ont sollicité l'entreprise Miditraçage pour rénover le marquage au sol depuis la RD 559 (du carrefour de Saint-Martin jusqu'au carrefour avec la RD 89 au niveau de La Mort du Luc), de la route du Bourrian et du chemin Rogon de La Valette.

Coût total : 7 359 € TTC.



La route du Bourrian

BORNES INCENDIES

Une quarantaine de bornes incendies du domaine public ont été remises en état ou remplacées sur l'ensemble du territoire.

Coût total : 15 450 € TTC

RUE SAINT JEAN-BAPTISTE

En mars 2016, ERDF a engagé des travaux d'amélioration du réseau électrique au niveau du transformateur situé rue Saint Jean-Baptiste et les vibrations des engins techniques nécessaires à la réalisation de ces travaux ont fait chuter une partie de la chaussée.



La mairie a mis en demeure ERDF de remettre en état l'ouvrage, mais, comme dans tout sinistre, une longue expertise est nécessaire.

Le Directeur Départemental d'ERDF s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que la circulation soit rétablie au plus vite. Des études géotechniques sont en cours pour définir les prescriptions techniques précises de réfection.

CIMETIERE DE GASSIN

Dans le jardin du souvenir, un columbarium identique au premier est en cours d'installation.

Coût total : 14 000 € TTC.

A L'ETUDE : AMENAGEMENT DU QUARTIER RUE DE LAIRE / PLACE DES ILES D'OR

Des problèmes de circulation, de stationnement et de cheminement piéton sont actuellement rencontrés sur ce secteur. La commune a donc demandé un diagnostic global et une relecture de la circulation et du stationnement afin, notamment, de sécuriser le point de ramassage scolaire devant l'école primaire, de redéfinir la circulation des véhicules et d'améliorer la sécurité des usagers des voies. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude...

CUISINE CENTRALE

Les repas servis dans les cantines des écoles maternelle et primaire ainsi qu'au centre de loisirs sont élaborés à la cuisine centrale, aménagée il y a plus de 20 ans et qui a dû être modernisée. Des travaux de rénovation du sol ont été entrepris en urgence pendant les vacances scolaires de février. Les agents des services techniques ont d'abord démonté et déménagé le matériel (réfrigérateurs, laveuses, fours...). Puis le sol a été ragréé par une entreprise mandatée par la mairie et une résine étanche et antidérapante a été appliquée.

Coût total : 19 264 € TTC pour une surface de 70m².



Sol étanche et antidérapant

PLACE HANNIBAL DE CHATEAUNEUF

Une nouvelle pergola est en cours de réalisation par la Ferronnerie Gassinnoise afin de remplacer celle qui était en place depuis plus de 20 ans et qui s'était déformée avec le temps.

Coût total : 32 760 € TTC.

PLACE DES BARRYS

Le mur au-dessus du jardin de M^{me} L'HARDY, côté place des Barrys, a été entièrement repeint par les agents des services techniques avant l'arrivée de la saison estivale.

AMENAGEMENT

D'UNE PLATEFORME MULTIUSAGE

Sous le cimetière, en direction de la Chapelle, une plateforme en sable a été aménagée par l'entreprise SOTAL. Elle permettra aux nombreux boulistes du village de s'adonner à leur sport favori et à nos visiteurs de trouver un nouveau parking.

Coût total : 29 621 € TTC.



Avant



Après



La chaussée a été élargie



Les virages dangereux ont été retracés



Le réseau pluvial a été rénové

L'office de tourisme de Gassin a ouvert ses portes !

Comme elle s'y était engagée, la municipalité de Gassin a doté la commune d'un office de tourisme. Attendu par les visiteurs, les habitants et les professionnels, il permet depuis le début du printemps d'accueillir les nombreux touristes au village.

Bienvenue à l'Office de Tourisme !

Depuis le 1^{er} avril, Marilyne et Rémi vous accueillent dans un espace convivial et situé temporairement à l'Aire de Loisirs, montée Saint-Joseph grâce à l'efficacité des services techniques qui ont réalisé en quelques semaines un énorme travail pour accueillir le public dans les meilleures conditions.



Souriante et dynamique, Marilyne MINEO vous accueille tous les jours à l'office de tourisme. Après des

études à Nice en langues et affaires internationales, Marilyne s'est envolée vers Milan où elle a travaillé au Consulat de France en tant qu'assistante communication et événements. D'autres voyages l'ont emmenée en Australie et aux Etats-Unis mais c'est en France qu'elle préfère vivre. Depuis son retour, elle a à cœur de faire découvrir aux visiteurs les beautés et le cadre de vie qu'offre la région et c'est donc tout naturellement qu'elle s'est tournée vers le tourisme.

Vous y trouverez une documentation nombreuse et variée couvrant le territoire de la presqu'île, les communes des Maures, et plus généralement l'ensemble du Var. L'équipe de l'office offre aux visiteurs un panel de documentations liées à l'activité touristique locale (promenades en mer, visites de vignobles, randonnées, parcs d'attractions...), ainsi que de la documentation institutionnelle (tout ce qui concerne les cartes de la région, les gîtes, les consignes de sécurité en mer...).

Les artisans et producteurs gassinois sont mis à l'honneur grâce à une vitrine qui permet d'exposer leurs productions et mettre en valeur leur savoir-faire (vins, savons, confitures, huile d'olive...).

La promotion du patrimoine de notre village sera également réalisée via internet et notamment son site : gassin.eu.

Office de tourisme de Gassin
Aire de Loisirs
Montée Saint-Joseph
83580 GASSIN
Téléphone : 04 98 11 56 51
Mél : accueil@gassin.eu

Horaires d'ouverture :
Hors saison : du lundi au vendredi :
10h00-12h30 / 14h00-17h00
Haute saison :
du dimanche au vendredi :
10h00-12h30 / 15h00-19h00 ;
le samedi : 15h00-19h00

Plus d'infos sur internet :
<http://gassin.eu> et sur Facebook :
<http://www.facebook.com/OT.Gassin>



Si vous êtes en panne d'inspiration pour vos

sorties du week-end, n'hésitez pas à venir à la rencontre de Marilyne et Rémi, qui vous donneront le programme complet des manifestations de Gassin et toute la région, selon vos envies du moment !

Ce sera pour vous l'occasion de profiter d'un instant de détente et de quiétude en admirant le magnifique panorama qui s'offre à vous depuis la terrasse de l'office de tourisme, à l'ombre d'un olivier centenaire...

"Éductour" : découverte de notre patrimoine

Quelques jours avant l'ouverture de l'office de tourisme, Gassin a accueilli un « Éductour ». Ce projet, associant la Communauté de Communes, représentée par Bernard Romagnan chargé de mission patrimoine, l'équipe de la Maison du tourisme et celle de l'office de tourisme de Gassin, a permis de mieux faire connaître notre commune aux membres des offices du Golfe et d'en assurer la promotion. Patrimoine historique, sentiers de randonnées, établissements gastronomiques, hôteliers, vignobles : tous les atouts de Gassin ont été abordés lors de cette visite qui a commencé par un petit-déjeuner sur les Barrys à la terrasse du Bello-Visto, suivie d'une visite complète du village, dégustation et découverte du Château Minuty, déjeuner face à la mer offert par le Kube Hôtel accompagné des vins issus de notre territoire. L'après-midi s'est poursuivi à travers les terrains du golf et du polo pour se terminer à la Maison des confitures.



Après des études d'histoire, de droit et de sciences politiques Rémi POTIER-SAFFROY a travaillé dans l'hôtellerie pendant 10 ans, avant de rejoindre la mairie de Gassin le 1^{er} février 2016 pour assurer la mise en œuvre du nouvel office de tourisme. Ses missions sont nombreuses et variées et vont de l'accueil des touristes au perfectionnement des sentiers de randonnées ainsi que l'accueil des professionnels du tourisme.



Agnès MARTIN

Le Mot de l'Adjointe

Déléguée à la Culture, aux animations, à la communication, au tourisme et aux sports

"La création de l'office de tourisme est le fruit d'un travail acharné en collaboration avec le directeur général des services et les services techniques. Avec les membres du conseil d'exploitation, nous allons prolonger cette action en améliorant toujours plus l'accueil réservé aux visiteurs de Gassin."

Retour sur les moments forts...

Les vœux du Maire

Jeudi 21 janvier, plus de 250 personnes se sont rendues salle Espéridou pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de Madame le Maire, entourée des adjoints et des conseillers municipaux. Cette cérémonie, ouverte à tous, s'est terminée par un chaleureux cocktail offert à toutes les personnes présentes.



Réunion tri sélectif

Le 29 janvier était organisée une réunion sur le tri sélectif, en partenariat avec la Communauté de communes. Différents points ont été abordés notamment les bons réflexes à adopter en matière de tri des déchets.

St-Valentin



Samedi 13 février, l'OMACL a organisé sa première soirée de l'année, placée sous le signe de l'amour. Au programme : photos offertes aux couples, de groupes ou de « joyeux célibataires », spectacle de danses tahitiennes et tombola. Félicitations à Francka et Patrick Fabre, l'heureux couple qui a gagné une journée de thalassothérapie pour deux personnes.

PÂQUES À CARUBY

Cette année, l'OMACL avait choisi le renouveau pour les œufs de Pâques. Après la chasse aux œufs, les enfants de tous âges ont pu participer à un grand jeu et partir à la recherche d'un fabuleux trésor en chocolats. Deux structures gonflables spécialement installées pour l'occasion ont permis à tous les enfants de s'amuser et de se défouler.



Carnaval

Cette année, c'est sous un beau soleil que s'est déroulé le carnaval de Gassin, créé par Jean-Claude Ravel. Samedi 19 mars, accompagnés par la fanfare Lou Barbaillan du Luc et l'association La Provence à Cheval, les nombreux Gassinois ont défilé dans leurs plus beaux costumes. Les bénévoles de l'OMACL ont offert des crêpes et des gaufres aux participants.



KARAOKÉ

Réclamé par beaucoup, un karaoké a été organisé samedi 19 mars, salle Espéridou. Lors de la soirée animée par le DJ Kristopher K Karis, c'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les chanteurs, toutes générations et tous niveaux confondus, ont pu donner de la voix sur les tubes d'hier et d'aujourd'hui, de France Gall à Rihanna en passant par Patrick Bruel ou Johnny Halliday.

GASSIN LE SPORT NATURE



Le 21 février s'est tenue la 1^{ère} édition de l'Enduro des 3 Caps. Cette épreuve sportive très engagée physiquement, en 4 spéciales, a réuni plus d'une centaine de participants venus de toute la région. Le bureau de l'association Avenir Cycliste Gassinois a mis tout son entrain et sa passion du VTT dans l'organisation d'une nouvelle course à la fois spectaculaire et demandée par de nombreux vététistes adeptes de sensations fortes. L'idée a germé de se tourner vers l'Enduro qui se développait de plus en plus car moins extrême que la descente et faisant la part belle aux qualités de pilotage instinctif en respectant plus l'environnement. Mention spéciale et félicitations aux trois Gassinois qui sont montés sur le podium :

- Charlotte Rey : 3^{ème} chez les Dames
- Laurent Mouret : 2^{ème} chez les masters 2
- Olivier Comte : 2^{ème} en VA



DIMANCHE 3 AVRIL, S'EST TENUE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA COURSE NATURE, LA GASSINOISE.

Cette course, où la nature et le territoire Gassinois sont mis à l'honneur, est le fruit d'une étroite collaboration entre la Mairie, l'OMACL et diverses associations locales (Avenir Cycliste Gassinois, RC La Baie, Association de Rugby, Radio Amitié du Golfe...). Cette année, ce ne sont pas moins de 124 coureurs qui se sont alignés sur le départ, malgré une météo maussade. Douze catégories ont été récompensées allant des cadets aux Masters 5. Les meilleurs coureurs ont bouclé le parcours en moins de 45 minutes !



Un grand merci à tous les participants, à la trentaine de bénévoles et aux agents municipaux sans qui cette manifestation n'aurait pas vu le jour, ainsi qu'à tous nos partenaires : Château Minuty pour le vin, le centre commercial Géant pour le ravitaillement, la boutique Finisher pour les lots, l'entreprise Basso et la plage Mooréa pour les tee-shirts !



Rendez-vous est pris l'année prochaine pour la 3^{ème} édition.

CONCERT DU CONSERVATOIRE ROSTROPOVITCH LANDOWSKI

Samedi 30 avril
Gassin est devenue la cité du piano ! Une centaine de personnes s'est rendue salle Espéridou pour écouter les très belles prestations des jeunes participants au concours d'interprétation, suivi d'un concert original sur le thème du Manga et d'un récital de piano de Pierre PILONI. La journée s'est clôturée par un goûter de spécialités japonaises offert aux spectateurs.



TOURNOI DE PÉTANQUE

Le 8 mai dernier, l'OMACL et l'association Boules Gassin - Croix-Valmer ont organisé leur traditionnel tournoi de pétanque annuel. Les boulistes se sont retrouvés à l'Aire de Loisirs et ont partagé un repas convivial pour finir la journée autour du pot de l'amitié.



VIDE-GRENIERS

Beau succès pour le 1^{er} vide-greniers organisé sur le parking du Géant Casino La Foux, dimanche 15 mai, de nombreux visiteurs ont été accueillis par les 125 exposants.



LE GRANFONDO

La semaine suivante, c'est à vélo que vous pouviez découvrir Gassin et sa magnifique vue sur le Golfe de Saint-Tropez. En effet, pour la deuxième année consécutive, l'arrivée de la course cycliste du Granfondo était installée dans le village. 910 cyclistes venus de toute l'Europe se sont élancés à l'assaut des collines des Maures pour un finish impitoyable Montée Saint-Joseph ! Au final, la course a été remportée par Stefano SALA chez les hommes et Karine TEMPORELLI chez les femmes. Avec plus de 500 personnes qui ont arpentés les ruelles du village dimanche 10 avril, c'est encore une fois un franc succès pour l'organisateur.

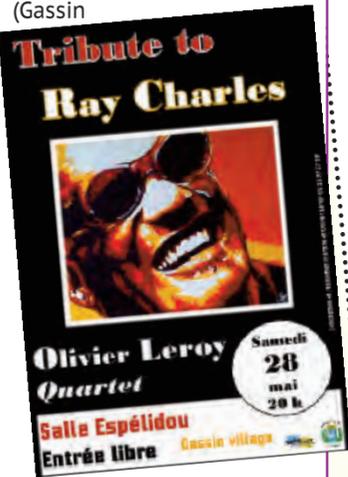


A GENDA

Musique !

SOIRÉE DANSANTE CONCERT HOMMAGE À RAY CHARLES

SAMEDI 28 MAI
Rendez-vous salle Espéridou (Gassin village) pour un grand concert des tubes de l'incontournable Ray Charles !
De "What'd I say" à "Georgia" venez danser et vous amuser lors de cette soirée animée par Olivier Leroy et ses musiciens !!



Voix Olivier Leroy - Piano Stéphane Bernard - Contrebasse Jean Cortes - Batterie Thierry Larosa
Rendez-vous Salle Espéridou (Gassin Village) à partir de 20h
Entrée libre

LES INCONTOURNABLES

POLO MASTER SAMEDI 23 JUILLET

Les Polo Masters de Gassin reviennent, un rendez-vous incontournable du Golfe ! Samedi 23, Gassin organisera son célèbre cocktail.

BAL DU 15 AOÛT

Gassin vous invite au concert des Chœurs du Sud. Plus de détails prochainement.



FAITES LA FÊTE

FÊTE DE LA SAINT JEAN

VENDREDI 17 JUIN
La communauté brésilienne Douce Mère de Dieu organise cette année encore la Fête de la Saint Jean. Au programme chants traditionnels, vente de produits artisanaux et de plats traditionnels brésiliens. Aire de Loisirs, Gassin village.
(entrée située au niveau du parking de la fontaine)

GASSIN CÉLÈBRE L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ EN MUSIQUE

MARDI 21 JUIN
PROGRAMMATION A VENIR



FÊTE NATIONALE JEUDI 14 JUILLET

Rendez-vous à l'Aire de Loisirs à partir de 21h00 pour un concert haut en couleurs avec le groupe rock « CHEM » (accompagné de l'ancien guitariste de TRUST). Avec des arrangements très différents, le groupe va interpréter des grands standards rock d'hier à aujourd'hui.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AOÛT



Le village célèbre la Saint Laurent; un rendez-vous traditionnel attendu par tous les Gassinois !

FAITES DU SPORT

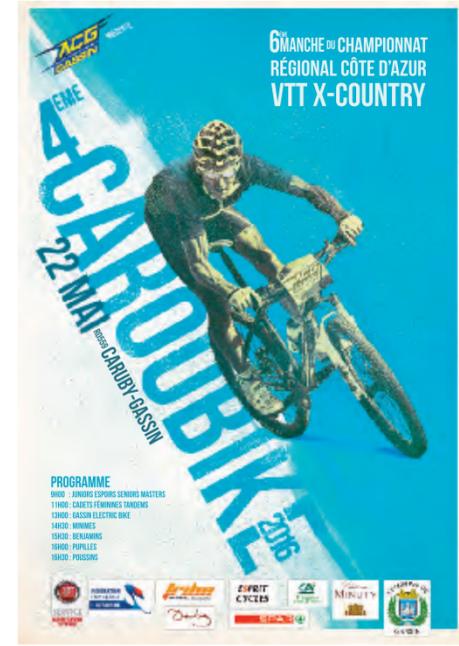
4ÈME CAROUBIKE

ASSOCIATION Avenir CYCLISTE GASSINOIS
SAMEDI 22 MAI

L'Avenir Cycliste Gassinois organise sous l'égide de la FFC, la 6^{ème} manche du Championnat régional de VTT cross-country 2016. Cette course comptera également pour la Coupe du Var. Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFC 2016 ou d'une fédération affiliée UCI. Rendez-vous à partir de 9h00 sur le site de Caruby.

Plus de renseignements sur le site <http://acgassinois.clubeo.com>

Contact: acgassinois@wanadoo.fr



COMMÉMORATIONS

SAMEDI 18 JUIN

Journée nationale de commémoration de l'appel du 18 juin 1940. Rassemblement au croisement du cimetière.

LUNDI 15 AOÛT

Commémoration du débarquement en Provence. Rassemblement plaque Rhin et Danube. Détails des cérémonies prochainement.

AU CŒUR DE LA CULTURE

Expositions au Foyer des Campagnes (avril à septembre)
La saison artistique à Gassin a commencé dès le mois d'avril pour une durée de 6 mois !

D'avril à septembre, ce ne sont pas moins de onze artistes qui viendront exposer au Foyer des Campagnes. De la peinture à la sculpture, en passant par la bande-dessinée, n'hésitez pas à venir découvrir une nouvelle saison artistique riche de changements.
En effet, pour la première fois dans le Golfe de Saint-Tropez vous pourrez découvrir l'exposition « Paroles de Poilus » qui rend hommage aux soldats de la Première Guerre Mondiale ou encore admirer les magnifiques œuvres de la fameuse galerie anglaise, « Westminster Gallery » au mois d'août.

UN LIBRAIRE DANS MA POCHE
La librairie de Cogolin s'installe à Gassin ! Retrouvez-la tous les vendredis à partir de 18h, place des Barrys. Livres de poches, coup de cœur du libraire, beaux livres.

LA SAISON DES ARTISTES
Cette année encore différents artistes peintres vont investir la place des Barrys pour laisser libre cours à leur imagination et à leur création.

N'hésitez pas à venir y jeter un œil !

CALENDRIER PÉTANQUE ASSOCIATION BOULE GASSIN CROIX VALMER

Rendez-vous à l'Aire de Loisirs
Accès par le parking de la fontaine, à l'entrée du village

PÉTANQUE



Dimanche 05 juin

A 14h30 pétanque en 2x2

Samedi 11 juin

A 14h30 pétanque en 3x3

Mardi 14 juin

Rendez-vous à 8h30 jeu provençal en 2x2

Dimanche 17 juillet

Rendez-vous à 8h30

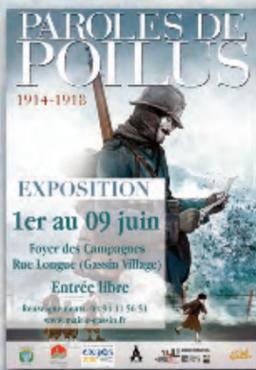
jeu provençal en 3x3

Mercredi 20 juillet

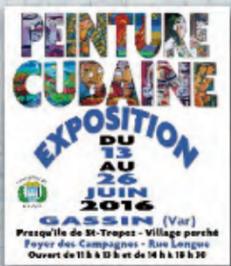
8h30 jeu provençal en 2x2

Renseignements M. Rocchia 06 62 96 28 52
D'autres dates réservées aux licenciés sont disponibles, renseignez-vous auprès de l'association !

Le programme peut être soumis à modifications. Merci de vous informer auprès de la Mairie et de l'Office de tourisme. Consultez le plan de la commune sur le site de la mairie www.mairie-gassin.fr, onglet « à Gassin », rubrique « plan téléchargeable ».



**DU MERCREDI 1^{ER}
AU JEUDI 9 JUIN**
Exposition « Paroles de Poilus »
Une expérimentation
scénographique prenant appui
sur la commémoration du
centenaire de la Première Guerre
Mondiale - Entrée Libre



**DU LUNDI 13
AU DIMANCHE 26 JUIN**
Peinture cubaine
Venez découvrir la variété
et la richesse de la peinture
contemporaine cubaine -
Entrée Libre



**DU LUNDI 27 JUIN
AU DIMANCHE
10 JUILLET**
Exposition de l'artiste
Gassinoise
Sophie Comba Darras
Venez ressentir
l'immédiateté et la
contemplation - Entrée Libre



**DU LUNDI 1^{ER}
AU DIMANCHE 14 AOÛT**
Christopher Bryan et sa galerie
de Harrogate dans le Yorkshire
du Nord investissent le Foyer des
Campagnes - Entrée Libre



**DU LUNDI 15
AU DIMANCHE 21 AOÛT**
La fraîcheur et l'humour au
programme pour ce jeune talent.
MAd : un univers délirant à voir
absolument ! - Entrée Libre



**DU LUNDI 22
AU DIMANCHE 28 AOÛT**
Première exposition à Gassin
pour Véronique Beucher.
Ne manquez pas ses toiles
vibrantes de couleurs et de
rythme - Entrée libre



**DU LUNDI 29 AOÛT
AU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE**
La naïveté d'un peintre
contemplatif & l'exubérance
de l'art abstrait.
Venez découvrir le travail de
Dominique Objois - Entrée libre



**DU LUNDI 12 SEPTEMBRE
AU dimanche 18 SEPTEMBRE**
L'association Gassinoise
Les Amis des Arts expose sa
production de l'année. Une collection
riche et variée... l'occasion de vous
inscrire ? - Entrée libre



Défense de la Forêt contre les Incendies



La Communauté de communes protège son massif forestier de la racine jusqu'aux branches !

Elle est aussi majestueuse que fragile.

Répandant son feuillage sur près de 26 717 hectares du territoire - dont 1800 sont inscrits au Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) - la Forêt est reine sur la Communauté de communes. Et doit composer avec tous ses sujets... Des sites protégés et répertoriés Natura 2000 aux zones d'activité en passant par les zones d'habitation.

Pour la seule commune de Gassin, la superficie boisée se chiffre à 1595 hectares et sa gestion globale n'admet aucune erreur. Que l'on soit en période estivale, jugée le plus à risque, ou non.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ
Nouveauté !

Depuis le mois de mars, retrouvez chaque mois la lettre d'information de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, qui vous permet de suivre toute l'actualité intercommunale.

Plus d'infos : www.cc-golfedesainttropez.fr/lettre-d-information

Des chantiers indispensables

Via la compétence Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI), c'est donc la Communauté de communes qui, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les services de secours locaux, détermine les travaux à lancer. Des chantiers indispensables pour s'armer contre le feu, cet élément des plus difficiles à maîtriser. De l'amélioration pastorale au maintien en condition opérationnelle en passant par la réfection des accès garantissant une mise en sécurité des secours, l'ensemble de ces travaux - aussi appelés travaux en zone d'appui, c'est-à-dire desservis par une piste et aménagés - s'attaque au « mal » dès la racine.

Aménagement et débroussaillage

« On procède à des aménagements au sein du massif forestier - en créant des points d'eau, de la signalétique ou des pistes de plusieurs centaines de mètres pour le Service Départemental



Réalisations 2015



396,40 hectares de travaux en zones d'appui (210 ha de maintien en conditions opérationnelles et 80 ha d'amélioration pastorale) (83 % des travaux ont été effectués en régie et 17% par des entreprises)

179,20 km de travaux de piste (90% des travaux ont été effectués en régie, 10% par des entreprises)

Projets 2016



561,70 hectares de travaux en zones d'appui

126,76 km de travaux de piste

d'Incendie et de Secours (SDIS), souligne le service Forêt. Mais aussi à du débroussaillage qui, lui, consiste à réduire les combustibles végétaux quels qu'ils soient afin de diminuer l'intensité et limiter la propagation des flammes. » Des opérations qui peuvent durer une à plusieurs semaines, réalisées en régie - avec les seuls moyens de la Communauté de communes - ou par des entreprises locales.

Pâturage jusqu'en juin

Jusqu'en juin, ne soyez donc pas surpris de croiser, lors d'une balade nature gassinoise, des troupeaux de chèvres, vaches, moutons ou ânes savourer paisiblement ciste et bruyère sous le regard de leurs éleveurs. Née en 1990, la transhumance permet en effet de limiter la repousse de la végétation par un pâturage intensif sur les secteurs aménagés pour la lutte contre les incendies. Une activité qui a pris tout son sens il y a un peu plus de dix ans, suite aux dramatiques incendies de 2003. Cet épisode qui, malheureusement, est encore dans toutes les têtes, qui fait partie de ce volet de l'histoire que personne, à Gassin, ne souhaite voir un jour se rouvrir.

Ci-contre : Jean-Louis BEE, l'un des deux responsables du service Forêt, avec l'éleveur d'ânes Stéphane Lecler. Ce dernier fait pâturer son troupeau sur le secteur maximois de Catalogno.



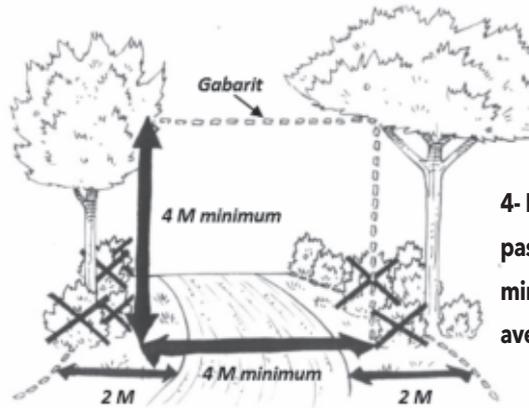
DEBROUSSAILLEMENT

Avec l'arrivée de l'été et du soleil viennent aussi les risques d'incendie. Pour s'en prémunir, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Le débroussaillage, oui mais pour qui ? Où ? Comment ?

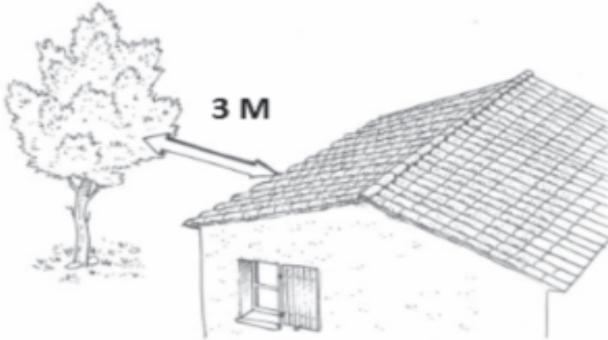
Comment débroussailler ?



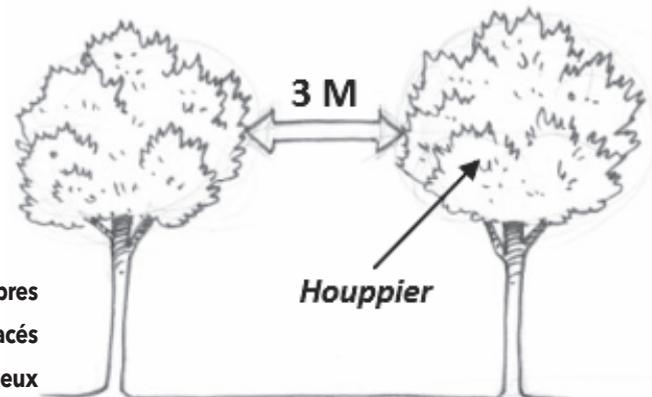
1- Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches



4- Dégager un gabarit de passage de 4m minimum sur voie d'accès avec 2 m de glacis



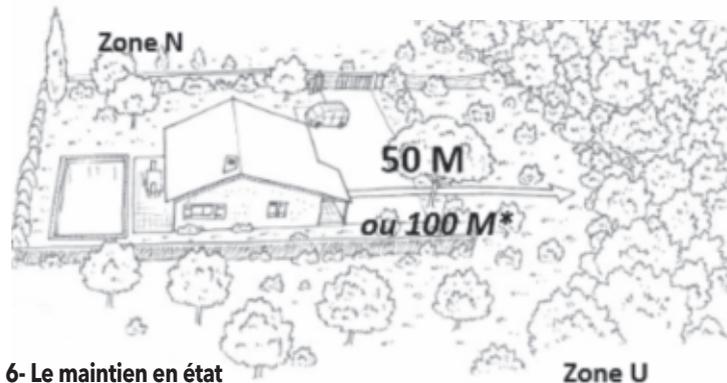
2- Couper toute branche à moins de 3m des constructions



5- Les feuillages des arbres doivent être espacés de 3m entre eux



3- Elaguer les branches basses jusqu'à hauteur minimale de 2m50 et supprimer les arbustes



6- Le maintien en état débroussaillé doit être assuré de manière permanente.

Sanctions :

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€ sur un contrôle ponctuel. Suite à une mise en demeure restée sans effet, une procédure d'exécution d'office des travaux est mise en œuvre. Les travaux seront au frais du contrevenant, majorés d'une amende dont le montant peut s'élever à 30€/m² non débroussaillé.

Le débroussaillage c'est l'opération de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Le débroussaillage est obligatoire dans les communes boisées.

Qui doit débroussailler ?

La loi oblige tout propriétaire de maison, de construction ou de bâti situé en forêt, ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

Où débroussailler ?

1- Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins (s'ils ne sont pas construits).

2- En zone urbaine ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

